

L'ESSENTIEL 2019

Depuis sa création en 1993, la mission de l'organisation non gouvernementale internationale ACTED a été de fournir une aide humanitaire immédiate pour soutenir ceux qui en ont un besoin urgent et protéger la dignité des personnes, tout en co-crédant des opportunités à plus long terme pour une croissance inclusive et durable, et la réalisation du potentiel de chacun.

Née en Afghanistan dans le contexte d'une crise oubliée, ACTED est le fruit d'une volonté d'aller là où les besoins sont les plus pressants, d'agir sur le dernier

kilomètre de l'action humanitaire, et d'agir différemment : avec une approche par zone, sans restriction de mandat et en investissant dans le savoir-faire et l'expertise locales, en pensant « en dehors du cadre ».

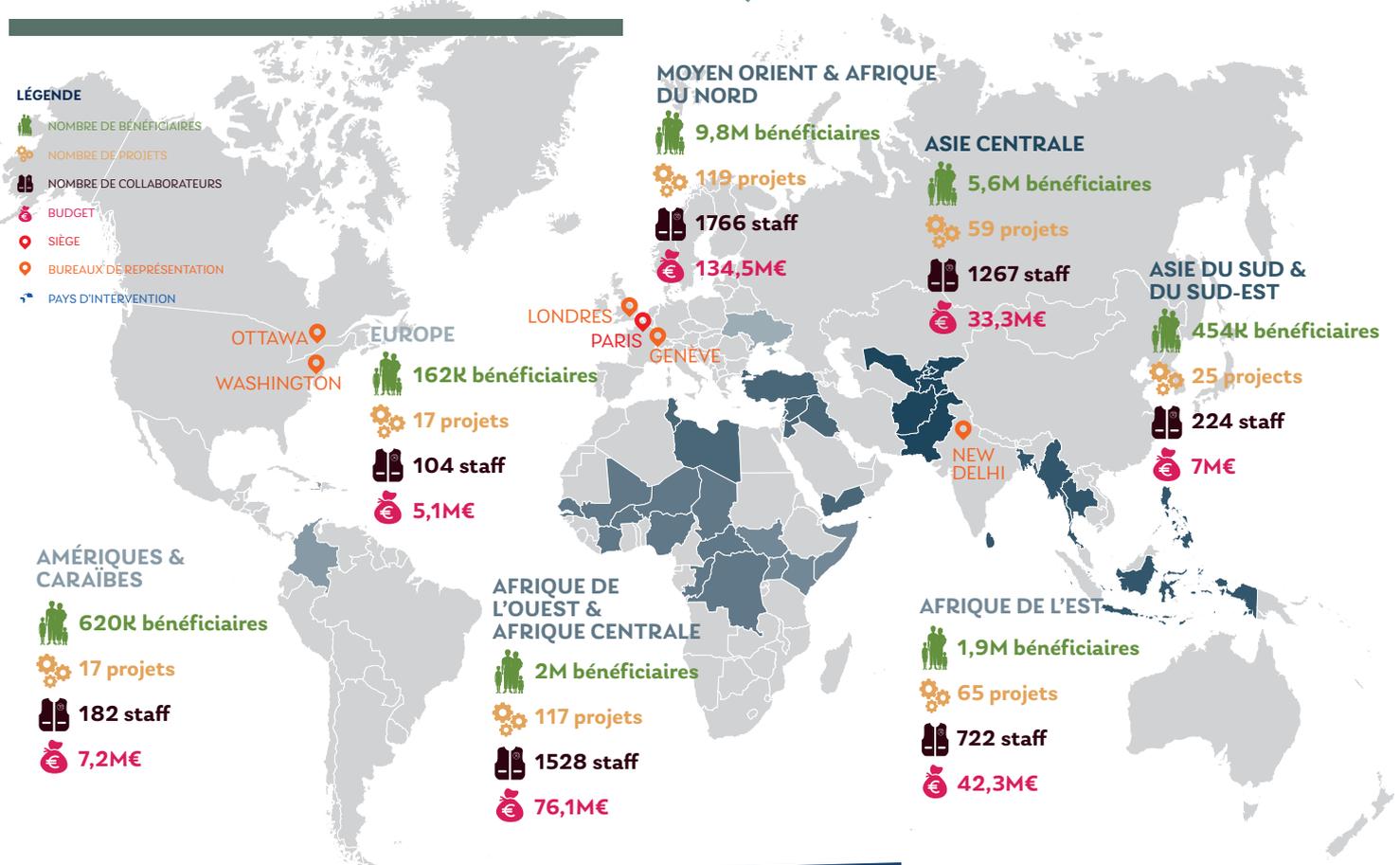
En 2019, ACTED travaille dans 37 pays sur tous les continents pour apporter une aide humanitaire et un soutien au développement aux plus vulnérables dans les zones difficiles d'accès. Avec plus de 25 ans d'expérience au plus près des besoins, ACTED contribue à penser et à mettre en œuvre des solutions

concrètes pour atteindre les Objectifs de développement durable, en plaidant pour une approche intégrée et décloisonnée de l'action humanitaire, la co-construction et les partenariats globaux pour le développement durable des territoires.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED DANS LE MONDE

20,7 MILLIONS DE BÉNÉFICIAIRES EN 2019



●●● DANS CETTE NOUVELLE ÉDITION DE L'ESSENTIEL D'ACTED

Retrouvez un aperçu de nos programmes et initiatives développés en 2019, ainsi qu'une présentation synthétique des principaux chiffres issus des comptes 2019. L'ensemble des informations présentées ci-après sont issues du Rapport annuel d'ACTED 2019 et des comptes annuels d'ACTED 2019 approuvés par l'Assemblée générale d'ACTED en date du 20 juin 2020.



ACTED

NOTRE ACTION EN 2019

En 2019, ACTED était présente dans 37 pays, et a mis en œuvre 419 projets d'aide humanitaire, à la réhabilitation et au développement.

Nous avons poursuivi nos interventions en réponse aux plus graves crises humanitaires dans le monde tout en étendant et en diversifiant nos actions pour les adapter à l'évolution des situations et des besoins. Nous avons mis l'accent notamment sur les opérations en Afrique, particulièrement sur la région du Sahel qui fait face à une crise grave.

MOYEN ORIENT & AFRIQUE DU NORD

ACTED a poursuivi ses interventions en Syrie afin de répondre aux besoins humanitaires de 3 millions de personnes vivant une situation dramatique. ACTED est également restée mobilisée pour soutenir les populations ayant trouvé refuge dans les pays voisins de la Syrie, en soutenant notamment les moyens de subsistance et l'accès à l'emploi pour les réfugiés syriens et les communautés d'accueil au Liban, en Irak, en Jordanie et en Turquie.

AFRIQUE

Nous avons renforcé nos interventions dans la région du Lac Tchad, en République centrafricaine, en Somalie et au Soudan du Sud. En RDC, en République centrafricaine, en Somalie et au Soudan du Sud, ACTED est intervenue afin de renforcer la résilience de populations toujours plus vulnérables face à des conflits qui s'éternisent, voire s'aggravent, et aux déplacements de populations.

En parallèle, ACTED a renforcé son action dans la région du Sahel, notamment avec le lancement d'opérations au Burkina Faso, et une attention particulière portée à la région des trois frontières (Mali, Burkina Faso, Niger) et la région du Lac Tchad (nord du Nigéria, Niger, Tchad), zones très fragilisées par l'évolution de la situation politique et les tensions pour les ressources naturelles.

ASIE

L'Afghanistan, le Pakistan et l'Asie centrale représentent 26% de nos effectifs. Dans cette région, ACTED a maintenu sa capacité à répondre rapidement aux crises, d'origine naturelle ou humaine. Au Bangladesh, ACTED a renforcé ses interventions d'urgence en réponse à la crise des Rohingyas, en veillant à améliorer les conditions de vie dans les camps de réfugiés. Nous sommes aussi revenus ponctuellement en Indonésie pour soutenir les populations victimes du tsunami.

En Asie, ACTED répond aux multiples défis du développement durable par des programmes de préparation aux catastrophes naturelles et des programmes intégrés d'adaptation au changement climatique. Tant en milieu urbain que rural, le renforcement des moyens de subsistance et l'amélioration des conditions socio-économiques des populations marginalisées sont au cœur des interventions d'ACTED, et sont associés à des programmes d'appui au secteur privé, de formation professionnelle et de renforcement des capacités de la société civile.

CARAÏBES & AMÉRIQUE DU SUD

Nous sommes restés mobilisés en Haïti pour répondre aux besoins alimentaires, en eau et moyens de subsistance dans un contexte de crise économique et sociale. Nous avons aussi commencé à intervenir en réponse à la crise des réfugiés vénézuéliens en lançant des opérations en Colombie, afin de répondre à l'afflux de réfugiés dans le pays.

EUROPE

Enfin, ACTED a intensifié ses activités en Ukraine dans le cadre de la crise politique, militaire et sociale en renforçant son approche par zone de voisinage. La crise sociale s'enracine et s'aggrave, notamment pour les personnes les plus âgées. ■



6,9M

DE PERSONNES ONT
REÇU UNE AIDE
D'URGENCE



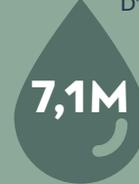
1M

DE BÉNÉFICIAIRES D'AIDE
ALIMENTAIRE
D'URGENCE



20 289

INFRASTRUCTURES
D'EAU & ASSAINISSEMENT
CONSTRUITES
OU RÉHABILITÉES



7,1M

DE BÉNÉFICIAIRES
D'ACTIVITÉS D'ACCÈS À
L'EAU,
L'HYGIÈNE
& L'ASSAINISSEMENT

1061

ORGANISATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ
CIVILE
SOUTENUES



46,2M€

DISTRIBUÉS À 1,6M



DE BÉNÉFICIAIRES
DANS LE CADRE DE NOS
ACTIVITÉS DE CASH
TRANSFER



66 793 PERSONNES
SOUTENUES AVEC DES

ACTIVITÉS
GÉNÉRATRICES
DE REVENUS

ACTED EN CHIFFRES



NOUS AVONS SOUTENU
20,7 MILLIONS DE PERSONNES
 DANS LE MONDE EN 2019
 DONT **10,1 MILLIONS** DE FEMMES ET FILLES



NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE **419 PROJETS**
 DANS **37 PAYS**
 AVEC UN BUDGET DE
316 MILLIONS D'EUROS
 DONT **96,57%** SONT DÉDIÉS
 AUX MISSIONS SOCIALES
 DE L'ORGANISATION



5,809 COLLABORATEURS
 ÉTAIENT ENGAGÉS À NOS CÔTÉS EN 2019 :
5,417 NATIONAUX
 & **317 INTERNATIONAUX**,
 DONT **59** AU SIÈGE

EN 2019
 ACTED EST LA **2^{ÈME}** ONG FRANÇAISE



& PARMIS LES **20+** GRANDES ONG MONDIALES
 DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
 EN TERMES DE VOLUME BUDGÉTAIRE & OPÉRATIONNEL
 POUR LA **3^{ÈME}** ANNÉE CONSÉCUTIVE

LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES ET LES MISSIONS SOCIALES D'ACTED EN 2019

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêté au 31 décembre 2019 est établi en application de la loi du 7 août 1991, conformément aux modalités prévues par le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 et en application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est élaboré et présenté suivant les modalités prévues par le règlement n° 2008-12 du Comité de la Règlementation Comptable (C.R.C.) applicable aux comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009. Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) qui vous est présenté a été validé par notre Commissaire aux comptes. Les données financières présentées ici sont en Euros.

Élaboration du CER

La ventilation des dépenses de l'organisme dans les rubriques d'emplois du CER se fait grâce à l'usage d'une comptabilité analytique. Le plan analytique est construit à partir des codes affectés à chaque programme (les programmes sont distingués par pays, par bailleur de fonds, et par période de réalisation) qui font l'objet d'un suivi individualisé. A partir de la balance analytique, les charges sont affectées à une rubrique du CER selon les règles d'affectation suivantes :

- Coûts directs - affectés à 100% à la rubrique d'emploi du CER correspondante ; pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée ;
- Coûts indirects - tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales ayant déjà été répartis analytiquement en comptabilité, les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement ; un coût indirect ne disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.

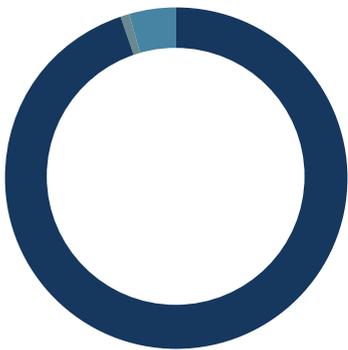
RESSOURCES	2019
Ressources issues de la générosité du public	11 315
Autres fonds privés	459 537
Subventions et autres concours publics	256 201 061
Autres produits	8 429 645
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	265 101 558
Reprises des provisions	676 895
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	50 389 931
TOTAL DES RESSOURCES	316 168 384
EMPLOIS	2019
Répondre aux urgences et construire la résilience	201 789 374
Co-construire une gouvernance effective	16 415 959
Promouvoir une croissance inclusive et durable	24 528 089
Frais de recherche de fonds	700 708
Frais de fonctionnement	10 655 532
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	254 089 662
Dotations aux provisions	434 656
Engagements réalisés sur ressources affectées	55 872 973
Excédent de ressources de l'exercice	5 771 093
TOTAL DES EMPLOIS	316 168 384

EMPLOI DES RESSOURCES D'ACTED EN 2019

RESSOURCES DE L'EXERCICE 2019

Sur 100 euros de ressources obtenues en 2019 :

- **96,6 euros** proviennent des subventions et autres concours publics ;
- **3,2 euros** proviennent d'autres produits divers ;
- **0,18** proviennent d'autres fonds privés.



Les subventions et concours publics représentent 96,6% des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de 110 partenaires : gouvernements, agences gouvernementales pour le développement et institutions internationales.

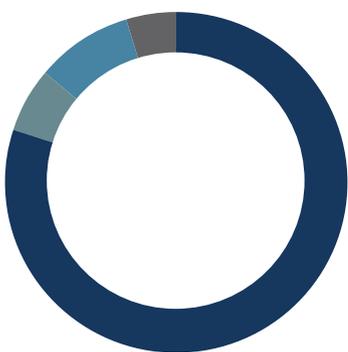
Sur l'exercice 2019, 11 315 euros sont issus de la générosité du public. 11% de ces ressources ont été allouées au financement de nos projets et actions humanitaires au Yémen. Tous les

fonds collectés auprès du grand public sont exclusivement dédiés à l'association ACTED.

Les autres fonds privés représentent 0,2% des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de bailleurs de fonds privés telles que des fondations françaises ou étrangères, ainsi que des Organisations Non Gouvernementales françaises ou étrangères.

EMPLOI DE L'EXERCICE 2019

Sur 100 euros dépensés en 2019 :



- **80 euros** ont été consacrés à la mission « répondre aux urgences et construire la résilience aux catastrophes » ;
- **6 euros** ont été consacrés à la mission « co-construire une gouvernance effective » ;
- **10 euros** ont été consacrés à la mission « promouvoir une croissance inclusive et durable » ;
- **4 euros** ont été consacrés aux frais de fonctionnement opérationnels, aux pertes de change et aux frais de recherche de fonds.

LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019

Les frais de fonctionnement comprennent les charges relatives aux fonctions centrales de l'organisation encourue au niveau du siège ou ailleurs qui ne sont pas directement rattachables à un projet en particulier leur conférant un caractère « indirect ».

Près de la moitié de ces frais sont dédiés aux salaires et charges sociales des services administratifs, financiers, logistiques, de suivi des subventions, d'audit interne, et de la direction générale de l'association. Ce poste inclut également les charge externes (loyers, honoraires per exemple) ou les pertes

de change réalisées sur l'exercice comptable (hors pertes de change liées à des contrats de financement). Leur répartition en 2018 est la suivante :

- Charges de personnel (y compris impôts et taxes) **5 003 880**
- Pertes de change et autres charges financières **429 294**
- Autres frais de fonctionnement (loyers, honoraires, intérêts, amortissements, etc.) **5 222 259**
- **TOTAL 10 655 532**

2,1%
des ressources totales de l'association ACTED ont été fournies par l'État Français, via le Ministère des Affaires

étrangères et du Développement International (MAEDI), le Centre de crise et de soutien, le Comité interministériel d'aide alimentaire (CIAA), les Ambassades de France, l'Agence Française de Développement (AFD), la Ville de Paris, la Ville de Toulouse et la Ville d'Eybens, la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, les collectivités territoriales (Conseils régionaux et départementaux) et les Agences de l'Eau.

0,2%
des ressources totales d'ACTED proviennent de bailleurs de fonds privés (fondations françaises ou étrangères).

13%
proviennent d'Organisations Non Gouvernementales et consortia français ou étrangers.

110 entités publiques ou privées ont contribué au financement des projets mis en œuvre par ACTED en 2019.

188 partenaires globaux, associés et opérationnels.

LE PRINCIPE DE TRANSPARENCE

ACTED s'engage à être pleinement responsable et transparente envers ses bénéficiaires, partenaires et bailleurs de fonds, en donnant accès aux informations concernant l'allocation et la gestion de ses fonds. L'organisation s'engage à avoir en main tous les outils nécessaires pour assurer sa bonne gestion et son bon fonctionnement.

Les activités d'ACTED sont mises en œuvre dans le respect des plus hauts standards de transparence. Les systèmes de contrôle interne d'ACTED permettent de vérifier et de suivre chaque processus opérationnel à chaque étape. Ils reposent notamment sur les principes de séparation des tâches, de double validation, d'appel d'offres, de "rapport qualité-prix" et de traçabilité tels que décrits dans les procédures internes de l'organisation.

ACTED maintient une approche de tolérance zéro envers la corruption et s'engage à respecter les plus hauts standards en termes d'efficacité, de responsabilité et de transparence dans ses activités. Un mécanisme de plainte interne et indépendant en matière de transparence permet de prévenir, anticiper et identifier les possibles enjeux de corruption. Il est géré par l'unité d'investigation du département Transparence & Conformité au siège d'ACTED.

Depuis sa création en 1993, l'association ACTED présente ses comptes de manière annuelle. Depuis l'exercice 1997, les comptes annuels sont contrôlés et certifiés par un Commissaire aux Comptes, actuellement le cabinet Price Waterhouse Coopers. Le rapport des auditeurs (opinion et appréciation) est présenté avec les comptes annuels et disponible sur le site internet de l'association : www.acted.org.

Les rapports financiers des projets mis en œuvre par ACTED sur ses terrains d'intervention sont en outre contrôlés par les bailleurs de fonds ou des cabinets d'audits professionnels mandatés spécifiquement tant au niveau du siège que des pays concernés (pour près de 70% des projets, 268 audits en 2019).

BILAN FINANCIER

ACTIF	2019	2018
Actif immobilisé	10 721 645	9 941 960
Actif réalisable et disponible	287 882 357	256 053 232
TOTAL DE L'ACTIF	298 604 002	265 995 192
PASSIF	2019	2018
Fonds associatifs	31 400 577	22 199 485
Provisions pour risques et charges	434 656	676 895
Fonds dédiés	80 454 782	74 708 011
Dettes et compte de régulation	186 313 987	168 410 801
TOTAL DU PASSIF	298 604 002	265 995 192

TITRES ET PARTICIPATIONS

Afin de déployer son impact au-delà de ses opérations, ACTED investit dans des entités à portée sociale ou environnementale (qui n'entrent pas dans le périmètre des actions présentées dans l'Essentiel).

Les titres de participation ainsi détenus atteignent une valeur brute totale de 3 079 264 €. Il s'agit par exemple de sociétés dédiées à la microfinance, telle qu'Oxus Holding (52,9%), Oxus Kirghizistan (46,87%) ou ABC Microfinance - Babyloan.org (7,07%), ou encore un tiers-lieu d'innovation sociale et environnementale porté par la SCI Lab Hermitage (13,89%).

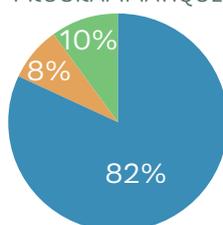
DES MODES DE FINANCEMENT INNOVANTS

Afin d'accompagner le développement dynamique de son périmètre d'action humanitaire, ACTED mobilise des ressources diversifiées (subventions, dettes et quasi fonds propres) et applique des modalités d'attribution innovantes lorsque cela est pertinent (ex. subventions de « paiement au résultats »).

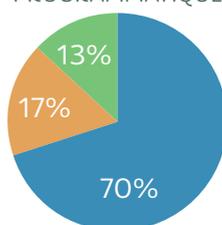
TITRES ASSOCIATIFS ACTED

Dans le cadre de sa stratégie de diversification des ressources financières, ACTED a joué un rôle précurseur en France dès 2012 en émettant des Titres Associatifs auprès d'investisseurs qualifiés visant un impact social (créances de dernier rang conformément à l'article L.239-9 du code monétaire et financier, remboursables à l'initiative de l'émetteur). Ces titres s'élèvent à 8 170 000 € et sont inscrits au bilan dans les fonds propres avec droit de reprise de l'association. Ils sont issus de 3 levées de fonds depuis 2017, dont la dernière, de 4 080 000 € à taux fixe de 2.5%, a été souscrite par 6 entités en novembre 2019. ACTED a déjà remboursé plus d'1,5 million d'euros de Titres Associatifs entre 2017 et 2019.

BUDGET PAR PILIER PROGRAMMATIQUE



PROJETS PAR PILIER PROGRAMMATIQUE



- PILIER I
URGENCE & RÉSILIENCE
- PILIER II
GOUVERNANCE EFFICACE
- PILIER III
CROISSANCE INCLUSIVE & DURABLE

GOVERNANCE ASSOCIATIVE

Elle est composée des 4 organes suivants :

L'Assemblée générale (AG) est l'organe directeur d'ACTED. Les membres de l'association se réunissent une fois par an pour une assemblée générale et chaque fois que cela est nécessaire pour une assemblée générale extraordinaire. L'AG a les responsabilités suivantes : a) approuver le rapport moral et d'activité de l'association, b) approuver le rapport de gestion, les comptes annuels, les informations et conventions mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes le cas échéant, c) approuver l'affectation du résultat de l'exercice, d) valider le quitus des administrateurs et élire les membres du conseil d'administration, e) revoir le plan stratégique et les principaux développements stratégiques de l'organisation, si nécessaire, g) dissoudre l'organisation, approuver la fusion/conversion de l'organisation si nécessaire, h) approuver toute décision financière exceptionnelle ayant un impact important sur les finances de l'organisation, notamment l'achat de biens immobiliers et l'émission d'obligations.

Le Conseil d'Administration (CA) est élu par l'Assemblée générale et est chargé de définir le contenu général des politiques et la stratégie globale de l'organisation. Le CA se réunit 4 fois par an et a 5 responsabilités principales : a) superviser le plan stratégique et les principales orientations stratégiques de développement de l'organisation, b) approuver l'éthique, les politiques et le code de conduite de l'organisation, c) approuver le budget réalisé pour l'année N-1, le budget prévisionnel pour

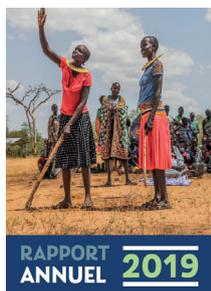
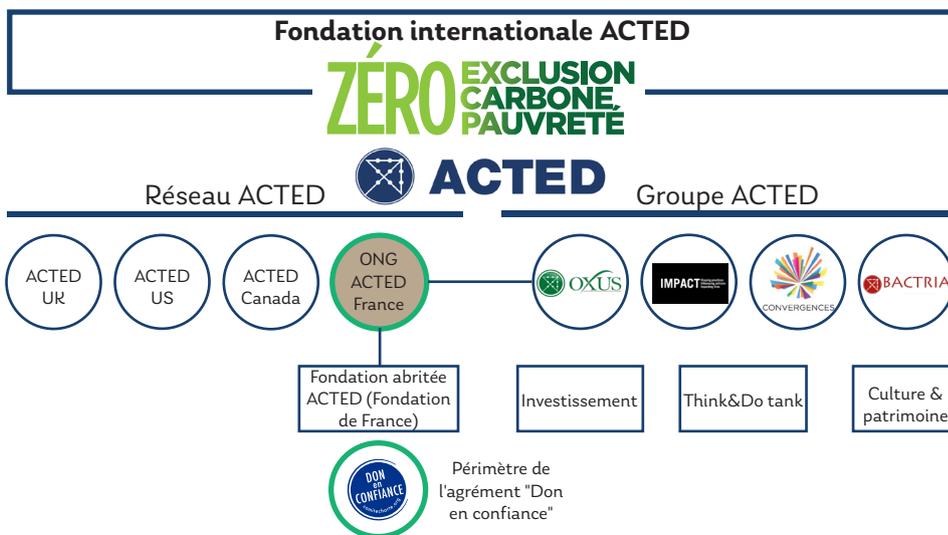
l'année N et la clôture des comptes annuels, d) approuver le champ d'application opérationnel et notamment l'ouverture et fermeture des missions pays et e) superviser la conformité juridique globale de l'organisation au niveau du siège ainsi qu'au niveau des pays.

Le Bureau du Conseil d'administration ("Bureau") est une émanation du CA qui supervise la gestion quotidienne de l'organisation et les principaux risques organisationnels. Le Bureau se réunit au moins 10 fois par an et a 5 responsabilités principales : a) suivre, évaluer et examiner les risques sur une base mensuelle et notamment les 9 principales catégories de risques organisationnels (les risques opérationnels; de réputation; de viabilité financière et de collecte de fonds; de risques stratégiques et de positionnement; de sécurité et sûreté; de transparence; de sécurité de l'information; de conformité et juridiques); b) approuver les décisions clés liées aux risques organisationnels; c) prendre des décisions administratives liées aux pays d'opération si nécessaire; d) examiner au préalable les politiques et le Code de Conduite et; e) examiner l'adhésion et approuver les décisions relatives aux membres.

Les Comités du Conseil d'Administration sont chargés du suivi des risques spécifiques et font rapport une fois par an au conseil :

- Comité Risque & Audit;
- Comité de sécurité et de sûreté;
- Comité de rémunération;
- Le Comité de sauvegarde et de respect du Code de Conduite.

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ



ESSENTIEL ACTED 2019

Direction de la publication - Marie-Pierre Caley
ACTED - 33, rue Godot de Mauroy - 75009 Paris
www.acted.org

Août 2020

L'ensemble des informations de ce document sont issues du Rapport Annuel ACTED de l'année 2019, disponible sur le site internet de l'association (<https://www.acted.org/a-propos/rapport-annuel/>) ou sur simple demande écrite.

LE COMITÉ DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE

En tant qu'association agréée, ACTED affirme son attachement à la notion de transparence et s'engage à respecter des principes relatifs au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée, à la rigueur de la gestion, à la qualité de la communication et des actions de collectes de fonds, et à la transparence financière.



Plus d'informations : www.comitecharte.org

